

REGLEMENT COMPLET

JEU « Maxwell House Jeu Eté 2018 »

Article 1. – Société Organisatrice

La société Jacobs Douwe Egberts FR SAS, société par actions simplifiée au capital de 16.594.157,70 euros, dont le siège social est situé au 30 bis, rue de Paradis, 75010 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 810 029 413 (Ci-après la « **Société Organisatrice** ») organise un jeu intitulé « Maxwell House Jeu Eté 2018 » (Ci-après le « **Jeu** »).

Article 2. – Annonce du Jeu

Le Jeu se déroulera du 04/06/18 à 11h00 au 31/08/18 à 18h00 inclus sur le site de Jeu dédié www.maxwellhouse.fr et www.maxwellhouse-jeu.fr

Le Jeu sera annoncé via :

- (i) le site internet www.maxwellhouse.fr
- (ii) les emballages des produits (sticker on-pack sur les produits suivants : Maxwell House Qualité Filtre sticks x25 Classique et Décaféiné ; Maxwell House Qualité Filtre bocal 100g Classique ; Maxwell House Qualité Filtre bocal 200g Classique et Décaféiné ; Maxwell House Qualité Filtre Eco-recharge 180g Classique ; Maxwell House Qualité Filtre 180g Fine Mousse)
- (iii) les publicités en magasins
- (iv) radio Vinci 107.7
- (v) Facebook Smartphoto via 2 posts: 16/07/2018 et 06/08/2018

Article 3. – Conditions d'accès au Jeu

Le Jeu avec obligation d'achat, ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation) résidant en France (Corse et DROM COM inclus), à l'exclusion des membres du personnel de la Société et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure tout Participant ne respectant pas l'équité du Jeu.

Article 4. – Dotations

4.1. – Définition des dotations

1 Dotation est à gagner pendant toute la durée du jeu via un Instant Gagnant :

- (i) **Un (1) Bon pour un séjour d'une valeur de 2 000 €TTC** valable jusqu'à 4 personnes, jusqu'au **31 août 2019** dans plus de 100 résidences de vacances en France Métropolitaine sous réserve de disponibilité, résidences disposant de 4 couchages, kitchenette équipée, salle de bains avec WC (hors repas, hors boissons, hors transport, hors transfert). Réservation minimum 8 semaines avant l'arrivée des gagnants. Valable exclusivement chez Abéona Voyages Paris Normandie, 10 bis rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Le participant qui remporte la dotation « vacances » sous forme de bon pour un séjour d'une valeur de 2000€ TTC » reçoit un email de confirmation de gain dans lequel seront précisées les modalités pour en bénéficier. La société Abéona Voyages Paris Normandie prendra contact avec lui dans un délai approximatif de deux semaines à compter de la réception de cet e-mail pour organiser le séjour au numéro de téléphone que le participant aura indiqué lors de son inscription au jeu.

- (ii) **Et en l'absence de gain à l'"instant gagnant" :**
Sont à gagner autant de lots de 50 tirages photo* qu'il y aura de participant Classic ou Standard taille 10 d'une valeur unitaire de **9€ TTC** chez Smartphoto (hors frais de livraison qui sont à la charge du gagnant).

Il est notamment précisé que les gagnants pourront commander leur dotation par Smartphoto sur le site www.smartphoto.fr jusqu'au **30/11/2018**, et que ceux-ci les recevront conformément aux délais de production et de livraison indiqués dans les CGU de Smartphoto, et au plus tard le **31/12/2018**. Maxwell House n'est pas responsable des éventuels retards de production ou livraison. Le gagnant devra se mettre en contact avec Smartphoto.

Les participants qui remportent la dotation « tirages photo » reçoivent un email de confirmation de gain avec un code promotionnel.

Pour bénéficier de leurs tirages photo offerts, les participants ayant reçu leur code promotionnel doivent se rendre sur smartphoto.fr/maxwellhouse, sélectionner le format de tirage qu'ils souhaitent (Classic ou Standard) en taille 10, puis télécharger leurs photos, indiquer la quantité (50), ajouter les tirages à leur panier, entrer le code promotionnel à l'emplacement prévu dans le panier, puis finaliser leur commande en indiquant une adresse de livraison, en sélectionnant une méthode de paiement et en validant leur commande. Un courriel de confirmation de commande leur sera adressé quelques minutes après avoir passé commande.

Un même participant (même adresse mail, même nom et même prénom) ne pourra bénéficier que d'un seul tirage photo Offert.

*** Les dotations s'entendent toutes taxes comprises, et hors frais de port. Ces derniers restent à la charge du bénéficiaire.**

En date du 04/06/18, valables jusqu'au 31/12/2018

Frais postaux pour France métropolitaine et Corse : 5,45€

Frais postaux pour DROM COM : 9,95€

4.2. – Précisions sur les dotations

Les dotations sont non modifiables, non échangeables et non remboursables.

Si le gagnant souhaite des prestations supplémentaires non comprises dans le descriptif de la dotation ou si les prestations liées choisies par le gagnant correspondent à une valeur commerciale plus élevée que celle initialement prévue par la Société Organisatrice, le surcoût sera alors à la charge personnelle exclusive du gagnant.

La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent Règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.

Les dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances l'exigent, de substituer, à tout moment, à la dotation, une dotation d'une valeur unitaire commerciale et de caractéristiques équivalentes.

Article 5. – Modalités et conditions de participation

5.1. – Modalités de participation

Pour participer au Jeu, il suffit à la personne intéressée, de :

- (i) acheter un produit Maxwell House porteur de l'offre
- (ii) se rendre sur le site internet www.maxwellhouse.fr et cliquer sur l'onglet « Je participe ! » inscrit sur la bannière dédiée au jeu présente pendant toute la durée du Jeu sur la page d'accueil du site.
- (iii) Compléter le formulaire d'inscription en ligne (nom, prénom, adresse électronique adresse postale, code postal, ville, numéro de téléphone mobile ou fixe), cocher les cases « J'ai lu et j'accepte le règlement du jeu » et « Je suis majeur(e) »
- (iv) cocher la case indiquant que vous n'êtes pas un robot
- (v) cliquer sur le bouton « Je continue »
- (vi) renseignez votre code produit (EAN de votre produit)
- (vii) cocher les cases « J'ai lu et j'accepte le règlement du jeu » et « Je suis majeur(e) »
- (viii) cliquer sur "je joue!" afin de découvrir votre gain

5.2. – Désignation des gagnants

5.2.1. Instant gagnant – Un (1) séjour d'une valeur de 2000 € TTC

Si l'instant où le participant clique sur « Je joue ! » coïncide avec l'Instant gagnant, il recevra immédiatement un message sur le site du jeu, puis à l'adresse mail indiquée dans le formulaire d'inscription lui indiquant qu'il a gagné un séjour d'une valeur de 2000€ TTC, et qu'il pourra bénéficier de cette dotation à compter de la date de l'Instant Gagnant jusqu'au 31/08/2019.

A défaut de connexion coïncidant avec un Instant gagnant, la première connexion arrivant après l'Instant Gagnant sera considérée comme gagnante.

Si le participant n'a pas gagné la dotation principale « séjour d'une valeur de 2000€ TTC », il recevra un message lui indiquant qu'il a gagné l'un des lots de « 50 tirages photo » auprès de notre partenaire Smartphoto d'une valeur de 9€ TTC (hors frais de livraison et option additionnelle).

On entend par Instant Gagnant une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exacte) est déclarée gagnante de l'une des dotations stipulées à l'article 4. La liste des instants gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de dotations et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.

La liste des Instants Gagnants a été déposée chez Maître TRICOU, Huissier de Justice, Associé au sein de la SELARL A.T.I. TRICOU IMARD RENARDET, dont le siège est 60/62 rue du Maréchal Foch B.P. 671 78006 VERSAILLES.

Le jeu est limité à une participation et/ou dotation par foyer (même nom, même adresse postale, le nom correspondant à l'adresse postale constituant un foyer).

Le gagnant fait élection de domicile à l'adresse qu'il aura indiquée et confirmée.

Dans un souci de confidentialité, il ne sera effectué aucun envoi ni communication téléphonique de la liste de gagnants.

Toute personne ayant gagné la dotation principale « bon pour un séjour d'une valeur de 2000€ TTC » ne pourra être éligible à la dotation secondaire (50 tirages photo auprès du partenaire Smartphoto.)

5.2.2. Instants gagnants (50 tirages photo auprès du partenaire Smartphoto)

Si l'instant où le participant clique sur « Je joue ! » coïncide avec l'un des Instants gagnants, il recevra immédiatement un message sur le site du jeu, puis à l'adresse mail indiquée dans le formulaire d'inscription lui indiquant qu'il a gagné 50 tirages photo auprès de notre partenaire Smartphoto d'une valeur de 9€ TTC (hors frais de livraison), et qu'il pourra bénéficier de cette dotation à compter de la date de l'Instant Gagnant jusqu'au 31/11/2018 et recevra au plus tard sa dotation avant le 31/12/2018, à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription.

A défaut de connexion coïncidant avec un Instant gagnant, la première connexion arrivant après l'Instant Gagnant sera considéré comme gagnante.

On entend par Instant Gagnant une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exacte) est déclarée gagnante de l'une des dotations stipulées à l'article 4. La liste des instants gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de dotations et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.

Le jeu est limité à une participation et/ou dotation par foyer (même nom, même adresse postale, le nom correspondant à l'adresse postale constituant un foyer).

Le gagnant fait élection de domicile à l'adresse qu'il aura indiquée et confirmée.

Dans un souci de confidentialité, il ne sera effectué aucun envoi ni communication téléphonique de la liste de gagnants.

Toute personne ayant gagné la dotation secondaire « 50 tirages photo » ne pourra être éligible à la dotation principale (Bon pour un séjour d'une valeur de 2000€ TTC).

Article 6. – Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement (ci-après : « **le Règlement** »).

Il ne sera répondu à aucune demande (par courrier électronique ou par téléphone) concernant l'interprétation ou l'application du Règlement, concernant les modalités et mécanismes du Jeu.

Le présent Règlement est déposé chez Maître TRICOU, Huissier de Justice, Associé au sein de la SELARL A.T.I. TRICOU IMARD RENARDET, dont le siège est 60/62 rue du Maréchal Foch B.P. 671 78006 VERSAILLES. Le Règlement du Jeu est disponible sur www.maxwellhouse.fr pendant toute la durée du Jeu.

Le présent Règlement peut également être obtenu, jusqu'au 30/12/18 inclus, sur simple demande écrite à l'adresse Consumerservice.F@jdecoffee.com (ci-après : « **l'Adresse du Jeu** »).

Il est précisé que le timbre utilisé pour la demande de Règlement ne sera pas remboursé.

Article 7. – Non remboursement des frais de participation

Les frais de participation au Jeu quels qu'ils soient (frais d'affranchissement, frais de connexion internet...) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.

Article 8. – Limite de responsabilité

8.1. – La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de problèmes inhérents à la connexion internet, aux communications téléphoniques, au mauvais acheminement du courrier ou de tout autre problème qui ne lui serait pas imputable et qui interviendrait pendant toute la durée du Jeu.

La Société Organisatrice met tout en œuvre pour offrir aux participants et maintenir des infrastructures, informations et outils fonctionnels et vérifiés. Elle ne saurait toutefois être tenue responsable de la défaillance du matériel des participants (ordinateur, logiciels, outils de connexion internet, téléphone, serveurs...), de la perte de données susceptibles d'en résulter pour une cause non imputable à la Société Organisatrice et de l'incidence de ces défaillances sur leur participation au Jeu.

Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son matériel et les données stockées sur ses équipements (informatique et téléphonique) contre toute atteinte. La participation au Jeu implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, de l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage émanant de tiers et les risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau, ou de tout autre aléa lié aux services postaux.

8.2. – Les participants acceptent que les données contenues dans les systèmes d'information de la Société Organisatrice aient force probante jusqu'à preuve du contraire, quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au Jeu.

8.3. – La Société Organisatrice s'engage à mettre tous les moyens en œuvre avec ses prestataires pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survenait et affectait le bon déroulement du Jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des participants.

8.4. – Si les coordonnées d'un gagnant sont inexploitable ou si le gagnant ne peut être identifié ni par son nom, ni par son adresse postale, ni par son adresse électronique, ni par son numéro de téléphone, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible, qui ne recevra donc ni sa dotation, ni aucun dédommagement ou indemnité.

8.5. – Dans le cas où la Société Organisatrice ne parviendrait pas à joindre le gagnant, ni par e-mail, ni par téléphone (conformément aux coordonnées indiquées dans le formulaire d'inscription) après 2 tentatives (en laissant des messages sur la boîte e-mail et/ou sur le répondeur téléphonique du gagnant), le gagnant n'ayant pas réclamé son gain dans un délai de 3 mois suivant la date de l'e-mail ou du message téléphonique lui notifiant son gain, ou n'aurait pas retiré sa dotation pendant les délais impartis à la Poste, sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à sa dotation. La dotation ne sera pas attribuée et ne pourra en aucun cas être réclamée ultérieurement. Elle restera la propriété de la Société Organisatrice

8.6. – En cas de renonciation expresse du gagnant à bénéficier de sa dotation, celle-ci sera conservée par la Société Organisatrice et pourra être utilisée dans le cadre d'une opération ultérieure, si la nature de la dotation le permet, et sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée de ce fait.

Article 9. – Correspondances

Aucune correspondance ou demande non conforme (incomplète, illisible, erronée, insuffisamment affranchie, expédiée en recommandé, renvoyée hors délai ou parvenue par courrier électronique) ne sera prise en compte.

Article 10. – Disqualification

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge, leur domicile et leur téléphone dans le cadre du Jeu. Toute participation non conforme au présent Règlement, incomplète ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

Toute fraude ou tentative de fraude, utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique et/ou d'augmenter ses chances de gain par tous moyens ou autre est proscrite.

La Société Organisatrice pourra ainsi exclure, suspendre et/ou annuler définitivement la participation d'un ou plusieurs participant(s) en cas de constatation d'un comportement suspect consistant notamment en la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même profil de participation, un rythme de gains inhabituels, une tentative de forcer les serveurs des organisateurs, une multiplication des comptes, etc. Elle pourra alors ne pas attribuer les dotations aux participants concernés, au regard des informations en sa possession, et/ou poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Société Organisatrice pourra également annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants.

En cas de sanction ou de réclamation, il convient aux participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent Règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

Article 11. – Force majeure et modifications

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

Article 12. – Autorisation d'utilisation des noms, adresses et images des gagnants

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation expresse du participant majeur, la Société Organisatrice pourra utiliser, les noms, adresse, et photographie des gagnants, sans que cela leur confère un droit à rémunération, ou un avantage quelconque autre que la remise de leur dotation.

Article 13. – Droits de propriété intellectuelle et droits d'auteur

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle et le droit d'auteur, l'utilisation de tout ou partie des éléments faisant l'objet d'un droit de propriété intellectuelle ou protégé par le droit d'auteur reproduits dans le cadre de ce Jeu est strictement interdite, sauf autorisation écrite et préalable de la Société Organisatrice.

Article 14. – Droit applicable et Litiges

Le Jeu est soumis au droit français.

Tout litige concernant l'interprétation du Règlement et/ou les cas non prévus par le présent Règlement feront l'objet d'un règlement amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions du ressort de la Cour d'appel de Paris.

Article 15. – Protection des données à caractère personnel

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion du Jeu et sont destinées à Jacobs Douwe Egberts.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD »), les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données collectées, et d'un droit d'opposition au traitement ou à sa limitation, que les participants peuvent exercer à tout moment en contactant notre service consommateur à l'adresse Jacobs Douwe Egberts FR SAS, 30 bis rue de Paradis, 75010 PARIS, ou par e-mail à l'adresse consumerserviceF@jdecoffee.com

Par l'intermédiaire de la Société Organisatrice, les participants peuvent être amenés à recevoir des propositions commerciales sur les produits du groupe Jacobs Douwe Egberts, ou des propositions commerciales émanant de tiers sur leurs produits et services, par courrier, e-mail, téléphone ou SMS, sous réserve que les participants autorisent expressément et au préalable la Société Organisatrice à cet effet.

ANNEXE 1 : Dotation « 50 tirages photo »

<https://www.smartphoto.fr/conditionsgenerales>

Dernière adaptation le : 01/01/2018

Nous vous souhaitons une bonne visite et nous espérons que vous apprécierez la convivialité et la simplicité de nos services et produits. Avant d'entamer la procédure d'inscription et la création de votre compte chez smartphoto™, veuillez lire attentivement les conditions générales d'utilisation et de vente qui suivent. Nous attirons votre attention sur le fait que le non-respect d'une quelconque de ces conditions générales d'utilisation et de vente entraîne l'interruption immédiate de tous les services mis à votre disposition. smartphoto™ se réserve le droit d'adapter ou de modifier ces conditions générales d'utilisation et de vente à tout moment. Le site www.smartphoto.fr et l'application appartiennent à smartphoto group SA dont le siège social est situé au Kwatrechtsteenweg 160, B-9230 Wetteren, Belgique, - Inscrite au registre de commerce sous le numéro 0405.706.755 et opère sous le numéro de TVA FR 68497858662. Pour toute question, vous pouvez contacter le service clients par e-mail à l'adresse contact@smartphoto.fr

I CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Pour accéder aux services de smartphoto™, vous devez vous enregistrer. Aucun enregistrement anonyme ou sous une fausse adresse n'est permis. Lorsque vous ouvrez un compte, smartphoto™ vous offre gratuitement un espace d'archivage pour transférer vos propres images numériques. Votre dossier auprès de smartphoto™ est destiné à un usage personnel et non commercial. Vous portez l'entière responsabilité du secret du mot de passe que vous choisissez. Il vous incombe de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que des personnes non autorisées aient accès à votre dossier. Il est conseillé de changer régulièrement votre mot de passe. Vous pouvez autoriser d'autres personnes à visualiser gratuitement des albums que vous aurez sélectionnés. Ces personnes pourront accéder aux albums sélectionnés et n'auront pas accès à votre dossier personnel. Vous pouvez refuser à quelqu'un l'accès aux photos sélectionnées en éliminant son nom de votre liste de contacts. Toute image transférée par vos soins sera stockée gratuitement. Le stockage est sans limite de durée à condition de réaliser au moins une commande durant les 12 mois qui suivent l'inscription ou la dernière commande. smartphoto™ n'engage pas sa responsabilité pour toute raison technique qui aurait pour conséquence la perte des images préalablement transférées: il incombe aux inscrits de sauvegarder des copies personnelles de leurs fichiers smartphoto™ ou ses prestataires extérieurs pourront copier, stocker, visualiser et transmettre des matériels sur votre dossier afin de permettre la fourniture des services proposés (y compris - mais sans limitation à - la vérification de votre mot de passe, l'entretien et le développement du site web et l'application et le contrôle du respect des Conditions Générales).

VOS IMAGES ET DONNÉES

Vous garantissez être titulaire des droits sur les images et données accompagnant ces images (légendes, commentaires ...) soit parce que vous en êtes propriétaire soit parce que vous êtes autorisé par le propriétaire. Vous garantissez également être autorisé par les personnes figurant sur les images ou par les propriétaires des biens figurant sur les images que celles-ci peuvent être diffusées. Vous vous engagez à ne pas mettre à disposition et à ne pas vous procurer par l'intermédiaire du smartphoto™ des images ou données de quelque nature que ce soit dont la détention ou le trafic sont interdits par la législation en vigueur, tels que, mais non limités à : - Toute image ou donnée pouvant troubler l'ordre public ou contraire à la moralité (les obscénités, les menaces, la pornographie, les insultes, etc.).

- Toute image ou donnée pouvant porter atteinte aux droits à la vie privée, aux droits de publicité, de propriété intellectuelle ou à tous autres droits analogues par manque d'autorisation du détenteur de ces droits.

VIRUS, VERS OU CHEVAL DE TROIE

smartphoto™ ne peut en aucun cas être tenu responsable du contenu des documents envoyés. smartphoto™ n'est pas tenu de et n'a pas la faculté de contrôler tous les fichiers qui lui sont envoyés, mais se réserve le droit d'interdire l'accès à des fichiers qu'il estime contraires à ces conditions.

EXIGENCES

L'ouverture d'un compte auprès de smartphoto™ est gratuite. Vous devez être âgé d'au moins 18 ans. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez avoir l'autorisation de l'un de vos parents ou représentant légal.

ANNULATION DU SERVICE, RÉSILIATION DES COMPTES INACTIFS

smartphoto™ se réserve le droit d'arrêter le service ou de résilier les comptes qui seront restés inactifs pendant plus de 90 jours. smartphoto™ est entièrement libre de le décider après vous avoir envoyé un avertissement par courrier électronique à l'adresse que vous utilisiez lors de l'ouverture du compte.

DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toutes les images, tous les textes et autres formes de contenu proposés par smartphoto™, y compris les noms et logos de smartphoto™ et de smartphoto group SA sont protégés par copyright, et par les dispositions légales et les conventions internationales relatives aux droits de propriété intellectuelle. Vous n'avez pas le droit de copier, transmettre ou diffuser ces images sans l'accord préalable écrit de smartphoto SA ou de smartphoto groupSA sauf si la copie, la transmission ou la diffusion sont nécessaires au fonctionnement adéquat de la politique de respect de la Vie Privée, conformément aux Conditions Générales de smartphoto™. S'il est mis à votre disposition des logiciels émanant de sociétés tierces, vous devez accepter les licences et/ou garanties de ces logiciels avant de télécharger les programmes et de les utiliser. smartphoto™ ne garantit pas que tous les logiciels que vous téléchargerez soient exempts de tout code contaminant ou destructeur tel que virus, vers ou chevaux de Troie. smartphoto™ n'offre aucune garantie sur les logiciels ou applications de tiers que vous téléchargeriez en utilisant les services de smartphoto™. **Liens vers d'autres sites** smartphoto™ peut vous proposer des liens vers des sites ou applications tiers susceptibles de vous intéresser, mais ne peut cependant exercer aucun contrôle sur le contenu de ces sites ou applications ni sur leur disponibilité. Il relève de votre responsabilité de vous familiariser avec les règlements de ces sites, entre autres dans le domaine du respect de la vie privée. Il vous incombe également de prendre connaissance des conditions de service et de contacter le webmaster ou l'administrateur du site ou app en cas de problème.

II – CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

Conformément à l'article L 111-1 du code de la Consommation, l'acheteur peut préalablement à sa commande prendre connaissance des caractéristiques essentielles du ou des produits qu'il souhaite commander.

Les photographies et graphismes des produits proposés à la vente ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement smartphoto™.

TARIFS ET DISPONIBILITE

Les prix de vente des produits proposés sont indiqués en euros et sont toutes taxes comprises. Ils ne comprennent pas les frais d'expédition facturés en supplément suivant les produits commandés. Ces frais d'expédition sont indiqués avant la validation de la commande par l'acheteur. La TVA incluse est la TVA française, son taux étant celui applicable réglementairement aux biens et services vendus. Dans le cas des livraisons hors de la France Métropolitaine, les tarifs appliqués sur le site ne prennent pas en compte les éventuels droits de douanes, taxes ou autres frais relatifs à la commande dont le client devra s'acquitter personnellement. Tous les produits visibles sont disponibles à la vente. Dans l'hypothèse où l'un des produits ne serait pas disponible temporairement, smartphoto™ s'engage à en informer le client dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de la commande.

COMMANDE ET CHOIX DES PRODUITS

Toute commande suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente. La vente enregistrée ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi à l'acheteur de la confirmation de la commande par smartphoto™ et encaissement de l'intégralité du prix. smartphoto™ recommande à ses clients de conserver ces informations sur un document papier ou informatique. A compter de l'enregistrement de la commande, il est considéré que l'acheteur a accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix et quantités des produits commandés. L'acheteur, ayant pris connaissance des produits et de leurs caractéristiques, a sous sa seule responsabilité porté son choix sur le ou les produits faisant l'objet de sa commande en fonction de ses souhaits tels qu'il les a préalablement déterminés lors de sa commande. L'acheteur connaissant seul l'usage souhaité des produits commandés est seul juge de la compatibilité de ces produits avec ceux déjà utilisés par lui. Ces choix concernent notamment les formats de tirages sélectionnés ainsi que les options de recadrage et/ou de marge blanche proposées. Il appartient exclusivement à l'acheteur, s'il ne s'estime pas suffisamment informé en la matière, de se faire assister d'un conseil soit auprès de smartphoto™ soit auprès d'autres personnes compétentes.

REGLEMENT

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande par l'acheteur. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou acomptes. Toutes les commandes sont payables en euros. Le client peut choisir de régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

- Par carte bancaire : Pour régler sa commande, l'acheteur dispose de plusieurs moyens de paiement par cartes bancaires : la transmission des coordonnées bancaires au serveur de la banque est entièrement sécurisée (cryptage SSL) par un système de paiement en ligne sécurisé. Les informations fournies (numéro de carte et date d'expiration) sont ainsi codées. Pour des raisons de sécurité, les coordonnées bancaires sont détruites aussitôt que le traitement de la commande a été finalisé et seront donc à ressaisir pour chaque nouvelle commande. Les cartes acceptées sont les cartes bancaires nationales françaises, les cartes EuroCard/MasterCard internationales ainsi que les cartes Visa internationales.
- Paiement par virement bancaire : Le client peut choisir de payer sa commande par virement bancaire. Dans ce cas, le client recevra une invitation à transférer le montant de sa commande sur le compte bancaire de smartphoto. Afin que smartphoto puisse identifier le paiement, le client doit ajouter la référence qui lui a été indiquée au paiement. La validation de la commande du client prendra effet à compter de la bonne réception du paiement complet sur le compte bancaire de smartphoto. Cela signifie que le client doit payer les frais bancaires le cas échéant.

La commande ne sera considérée comme effective par smartphoto™ que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus des dits centres, la commande sera annulée. Le client déclare qu'il a l'autorisation d'utiliser le mode de paiement choisi, lors de la

présentation du bon de commande. smartphoto™ se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quels que soient leur nature et niveau d'exécution, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par l'acheteur, ou en cas d'incident de paiement. Des pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt légal majoré de cinq points sont applicables de plein droit aux montants impayés à l'issue d'un délai de dix jours suivant la date de facturation ou dès notification du rejet de paiement bancaire pour tout autre moyen de paiement. La livraison de toute nouvelle commande pourra être suspendue en cas de retard de paiement d'une précédente commande et ce nonobstant les dispositions des présentes.

FACTURATION

Toutes les informations concernant le traitement de vos commandes sont disponibles au niveau de votre compte, dans la rubrique « Mon compte ». Vous pouvez à tout moment consulter le statut de votre commande et télécharger la facture au format PDF dans la sous-rubrique « Mes commandes ». En validant les conditions générales de vente, vous acceptez que smartphoto™ ne vous envoie pas de facture papier.

LIVRAISON

Chaque commande passée sur smartphoto™ est expédiée par Colissimo suivi 48H (hors produits excédant 90cm de long, qui sont expédiés par La Poste). Les commandes expédiées par Colissimo bénéficient d'un numéro de suivi et sont livrées sous 48H ouvrées après expédition de la commande. Ce service n'est valable que pour la France métropolitaine. Tous les détails concernant les délais de livraison sont indiqués sur la fiche descriptive du produit. Le client a cependant le choix d'opter pour une livraison standard par La Poste. Les délais moyens de livraison constatés sont de 10 jours après expédition pour la France métropolitaine et l'Europe ; de 10 à 15 jours pour les DOM-TOM et l'International.

Les produits seront livrés à l'adresse indiquée par l'acheteur lors de sa commande (adresse également indiquée dans le courrier électronique de confirmation de l'enregistrement de la commande). Tout renvoi de commande dû à une erreur de saisie de l'adresse lors de la commande sera à la charge du client.

L'acheteur est livré à son domicile par son facteur. En cas d'absence, l'acheteur ou le destinataire du produit commandé reçoit un avis de passage de son facteur ce qui lui permet de retirer les produits commandés au bureau de poste le plus proche, pendant un délai de quinze jours. Les délais de traitement et de livraison ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne sont pas de rigueur. Sauf stipulation écrite expresse contraire de la part de smartphoto™, un retard de traitement et/ou de livraison ne peut, en aucun cas, donner droit à l'annulation d'une commande et aucune indemnisation ne peut être exigée. En tout état de cause, et conformément aux dispositions de l'article L 121.20.3 du Code de la Consommation, les produits commandés seront livrés dans un délai maximum de trente jours à compter du jour suivant celui où l'acheteur a enregistré sa commande, sous réserve du paiement complet du prix. Faute de livraison à l'expiration de ce délai, l'acheteur aura la possibilité d'annuler sa commande. Les sommes versées par l'acheteur lui seront alors restituées sans délai, à l'exclusion de toute autre indemnisation.

RECEPTION

L'acheteur est tenu de vérifier, en présence du préposé de La Poste, l'état de l'emballage de la marchandise et son contenu à la livraison. Dans l'hypothèse où l'acheteur aurait un quelconque doute de quelque nature que ce soit sur l'état ou le contenu de son colis, il est tenu de refuser la marchandise en émettant immédiatement un constat d'anomalie auprès du préposé de La Poste (constat 170) et de signaler ces incidents dans un délai de 7 jours à compter du refus de la marchandise au contact fourni dans l'e-mail de confirmation de la commande.

En cas d'absence de livraison des produits commandés (retard important de livraison par rapport à la date initialement fixée), l'acheteur devra le signaler par courrier électronique au contact fourni dans l'e-mail de confirmation de la commande, et ce afin de permettre de procéder à une enquête auprès de La Poste. Une enquête auprès de La Poste peut durer jusqu'à 21 jours. Si pendant ce délai, le produit est retrouvé, il sera immédiatement réacheminé au domicile de l'acheteur ou du destinataire désigné dans

le bon de commande. En revanche, si le produit commandé n'est pas retrouvé à l'issue de ce délai de 21 jours d'enquête, smartphoto™ procèdera à ses frais à une nouvelle expédition des produits commandés par l'acheteur.

CLAUSE DE RETRACTATION

Compte tenu du degré de personnalisation des produits commandés, smartphoto™ ne propose pas de clause de rétractation à ses clients. Les albums photos en ligne permettent en effet de faire la sélection des photos souhaitées et le client est seul responsable du choix effectué sur le site de smartphoto™.

RENOIS DES PRODUITS NON CONFORMES - GARANTIES Droit de rétractation

Toutes les marchandises sont produites selon les spécifications du client. Les marchandises revêtent par conséquent un caractère personnel et ne peuvent pas être reprises. L'annulation d'une commande est dès lors impossible. En signe de bonne volonté et parce que la satisfaction de nos clients est une priorité pour nous, smartphoto™ vous propose toutefois la « smartgarantie » (voir ci-dessous).

Gestion des réclamations : smartgarantie Si vous n'êtes pas satisfait après la réception de votre commande, smartphoto™ vous propose la « smartgarantie ». Pour vous prévaloir de cette garantie, il vous suffit de nous contacter via mailtocontact@smartphoto.fr dans les 14 jours après la réception de votre commande et de nous donner une description claire et complète de votre plainte. Il peut alors vous être demandé de détruire la commande en question et de nous envoyer une photo par e-mail en guise de preuve. Il peut aussi vous être demandé exceptionnellement de renvoyer votre commande par courrier postal. smartphoto™ réimprimera votre produit sans frais supplémentaires ou vous remboursera les frais de production. Le choix entre ces deux options revient à smartphoto™. La « smartgarantie » ne s'applique pas pour les commandes non livrées à la suite d'une négligence du client (ex. adresse de livraison incorrecte, adresse inconnue, réception refusée, non-enlèvement du colis à la poste dans les délais ou autre).

Résolution minimale

Vous êtes conscients que le tirage photo d'image numérique sur du papier photo nécessite une résolution minimale en pixels. Il est indiqué dans l'éditeur si l'image a ou non la résolution minimale pour être imprimée. Si la résolution minimale n'est pas atteinte, vous pouvez transférer vos images, mais vous acceptez le risque d'une qualité moindre. Vous acceptez d'être facturé pour tout tirage, même si l'image transférée a une résolution insuffisante pour permettre une photo à la clarté et aux couleurs exactes. Dans le cas où vous recevez des images ou autres biens ne vous appartenant pas, vous devez en avvertir aussitôt smartphoto™ par e-mail à l'adresse contact@smartphoto.fr

Limitation de la responsabilité

Dans toute la mesure permise par les dispositions légales, smartphoto™ ne pourra en aucune circonstance, être tenu responsable de quelque dommage direct ou indirect que ce soit (y compris mais non limité à ceux dus à la perte de bénéfices) dont la cause serait liée à l'utilisation des données ou services proposés, l'utilisation ou l'impossibilité d'utiliser les services et/ou à la connexion de smartphoto™.

Divers

Tout différend portant sur l'interprétation, l'exécution, ou les suites des présentes Conditions Générales sera soumis au droit français et sera porté devant les tribunaux compétents français.

Si une quelconque partie de la présente Convention est réputée non valable ou non applicable, ladite disposition sera considérée comme remplacée par une disposition valable et applicable se rapprochant le plus près possible de l'intention de la disposition remplacée. Le reste des Conditions générales restera d'application. Ces Conditions générales constituent l'intégralité de la convention entre vous et smartphoto™ et remplacent toutes autres communications, orales ou écrites.

ANNEXE 2: Liste des produits participants

Valable sur l'ensemble des gammes Maxwell House

Qualité Filtre :

- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Normal Bocal 100g
- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Normal Bocal 200g
- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Normal Eco-Recharge 180g
- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Normal 25 Sticks 45g
- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Décaféiné Bocal 200g
- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Décaféiné 25 Sticks 45g
- MAXWELL HOUSE Qualité Filtre Fine mousse 100 Sticks 180g
-

Et Cappuccino

- MAXWELL HOUSE Cappuccino Boîte 280g
- MAXWELL HOUSE Cappuccino 10 Sticks 148g
- MAXWELL HOUSE Cappuccino CLASS ECOBAG 250GX12
- MAXWELL HOUSE Cappuccino Noisettes boîte 305g
- MAXWELL HOUSE Cappuccino Milka 8 sticks 176g
- MAXWELL HOUSE Cappuccino Milka 335g ECOBAG